



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

1. Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SL-150(TM)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ciment.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Instance Responsable

Bostik Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1 (800) 843-0844 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)
Fax: +1 (414) 774-8075

Courriel msds@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : 1-800-227-0332
(à l'extérieur des É.-U.) 1-703-527-388

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Cancérogénicité | Catégorie 1A |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 1 |

2.2. Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

DANGER

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque des lésions oculaires graves
Peut provoquer une allergie cutanée
Peut provoquer le cancer
Peut irriter les voies respiratoires
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017



Aspect Poudre

État physique Solide

Odeur Aucun renseignement disponible

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Porter des gants de protection
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue

52 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.3. Autres informations

La poussière du produit peuvent irriter les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

| Nom chimique | No. CAS | % en poids |
|---|------------|------------|
| Quartz | 14808-60-7 | 30 - 60 |
| Cement, alumina, chemicals | 65997-16-2 | 10 - 30 |
| Cement, portland, chemicals | 65997-15-1 | 10 - 30 |
| Limestone | 1317-65-3 | 10 - 30 |
| Calcium sulfate | 7778-18-9 | 3 - 7 |
| Gypsum (Ca(SO ₄).2H ₂ O) | 13397-24-5 | 1 - 5 |

**Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.*

Section 4 : PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers soins

| | |
|--|---|
| Conseils généraux | En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). |
| Contact avec les yeux | En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Contact avec la peau | Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|--|
| Symptômes | L'inhalation de la poussière peut causer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, des maux de gorge et une toux. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une irritation de la peau ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. Provoque des lésions oculaires graves. |
|------------------|--|

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|--------------------------|--|
| Note aux médecins | Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. |
|--------------------------|--|

4.4. Référence à d'autres sections

| | |
|---------------------------------------|--|
| Références à d'autres sections | Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES |
|---------------------------------------|--|

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers associés au produit chimique

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire. Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter la création de poussière. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Pour les intervenants d'urgence Balayer pour empêcher les dangers de glissade.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la création de poussière. Nettoyer la surface contaminée à fond.

6.4. Référence à d'autres sections

Références à d'autres sections Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Protéger d'un contact direct avec l'eau ou une humidité excessive. Garder l'emballage sec et bien étanche pour empêcher la contamination et l'absorption de l'humidité.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Ciment.

Autres renseignements Aucun renseignement disponible.

7.4 Références à d'autres sections

Références à d'autres sections Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | NIOSH IDLH | OSHA PEL | Mexique |
|---|--|--|---|------------------------------|
| Quartz 14808-60-7 | TWA: 0.025 mg/m ³ respirable particulate matter | IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust TWA: 0.05 mg/m ³ respirable dust | TWA: 50 µg/m ³ TWA: 50 µg/m ³ excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays : (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction | TWA: 0.025 mg/m ³ |
| Cement, alumina, chemicals 65997-16-2 | 10 mg/m ³ (total; 5 mg/m ³ (resp) | - | - | - |
| Cement, portland, chemicals 65997-15-1 | TWA: 1 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter | IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust | TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction TWA: 50 mppcf <1% Crystalline silica | TWA: 1 mg/m ³ |
| Limestone 1317-65-3 | Aucune donnée disponible | TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable | TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable | - |

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

| | | dust | fraction | |
|---|--|--|--|---------------------------|
| Calcium sulfate 7778-18-9 | TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter | TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust | TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction | TWA: 10 mg/m ³ |
| Gypsum (Ca(SO ₄).2H ₂ O) 13397-24-5 | TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter | TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust | TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction | TWA: 10 mg/m ³ |

| Nom chimique | Argentine | Brésil | Chili | Venezuela |
|---|-----------------------------|--------|-----------------------------|------------------------------|
| Quartz 14808-60-7 | TWA: 0.05 mg/m ³ | - | TWA: 0.08 mg/m ³ | TWA: 0.025 mg/m ³ |
| Cement, portland, chemicals 65997-15-1 | TWA: 10 mg/m ³ | - | TWA: 8.8 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ |
| Limestone 1317-65-3 | TWA: 10 mg/m ³ | - | TWA: 7 mg/m ³ | - |
| Calcium sulfate 7778-18-9 | TWA: 10 mg/m ³ | - | - | TWA: 10 mg/m ³ |
| Gypsum (Ca(SO ₄).2H ₂ O) 13397-24-5 | - | - | TWA: 8.8 mg/m ³ | - |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter de respirer (poussière, vapeurs, bruine, gaz). Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Aspect Poudre
Couleur Gris
Odeur Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété pH

Valeurs
Non applicable. Aucun renseignement disponible

Remarques • Méthode

Point de fusion / point de congélation

Non applicable .

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

| | |
|--|---|
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | > 93.3 °C / > 200 °F |
| Taux d'évaporation | Non applicable . |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Densité relative | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité dans l'eau | Les produits base ciment qui réagissent et se solidifient au contact de l'eau |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité cinématique | Non applicable . |
| Viscosité dynamique | Non applicable . |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible |
| 9.2. Autres informations | |
| Point de ramollissement | Non pertinent |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en solvant (%) | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en solides (%) | 100 |
| Densité | 2.600 g/cm ³ |
| Teneur en COV (%) | < .1 g/L |

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible
Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux Corrosif pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|---------------------------|-----------------------|--------------------------|
| Quartz 14808-60-7 | >20000 mg/kg | - | - |
| Cement, alumina, chemicals 65997-16-2 | LD50 >2000 mg/Kg Rat | LD50 >2000 mg/Kg Rat | - |
| Cement, portland, chemicals 65997-15-1 | LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) | LD50 >2000 mg/Kg | - |
| Limestone 1317-65-3 | >5000 mg/kg (Rattus) | - | - |
| Calcium sulfate 7778-18-9 | >3000 mg/kg (Rattus) | - | CL50 >2.61 mg/L (4h) Rat |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Symptômes Aucun renseignement disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Cause de graves lésions oculaires.
Irritation Irritant pour la peau.
Corrosivité Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour le développement Aucun renseignement disponible.
Tératogénicité Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
Toxicité chronique Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Éviter une exposition répétée.
Target organ effects Yeux, Poumons, Peau, Appareil respiratoire.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|----------------------|-------|---------|-------|------|
| Quartz 14808-60-7 | A2 | Group 1 | Known | X |

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

NTP (programme national de toxicologie)
Connu - *cancérogène connu*
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - *Présent*

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|--|--|--|-----------------------------------|---|
| Cement, alumina, chemicals 65997-16-2 | EC50 (72h)Algae (Pseudokirchneriella subcapitata) >5.6mg/L | LC50 (96h) (Onchorhynchus mykiss) >100 mg/L (OECD 203) | | EC50 (48h) Daphnia magna =6.6mg/L (OECD 202) |
| Limestone 1317-65-3 | CE50 (72h) >200mg/L Algae (Desmondesmus subspicatus) | CL50 (96h)>10000mg/L (Oncorhynchus mykiss) | | CE50 (48h) >1000 mg/L Daphnia Magna |
| Calcium sulfate 7778-18-9 | CL50 (72h) >100 mg/L Algae | LC50: =2980mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >1970mg/L (96h, Pimephales promelas) | | CE50 (48h) >100 mg/L (Daphnia magna) |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables

Emballage contaminé

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires mondiaux

| | |
|------|------------|
| TSCA | Inscrit(e) |
| DSL | Inscrit(e) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Inscrits - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés.

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

États-Unis d'Amérique

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

La classification est présentée à la section 2 de la présente FS

Europe

Directive 2011/65/EU sur les restrictions d'utilisation des substances dangereuses (RoHS)

Ce produit ne contient pas de plomb (7439-92-1), de cadmium (7440-43-9), de mercure 7439-97-6), de chrome hexavalent (7440-47-3), de polybromobiphényles (PBB) ou de polybromodiphényléthers (PBDE) dont la teneur dépasse les limites réglementaires mentionnées dans le présent règlement

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration \geq à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Aucun renseignement disponible

Références documentaires et sources de données principales

Aucun renseignement disponible

Préparée par Sécurité des produits et affaires réglementaires

Date de révision 17-sept.-2019

Note de révision Sections de la FS mises à jour, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 15, 16.

Conseils relatifs à la formation Aucun renseignement disponible

Autres compléments d'information Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SL-150(TM)
Numéro de révision 2

Date de révision 17-sept.-2019
Remplace la date du : 24-mars-2017

doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique